



Éditorial

Une belle opportunité s'offre à Val-de-Ruz



La protection de la population est un thème sensible à juste titre. Notre commune est desservie par un centre de secours principal et deux casernes dans le domaine de la défense incendie. Une compagnie de protection civile appuie la Commune en cas de catastrophe. Les différentes réformes hospitalières cantonales et les points d'accès aux entrées des soins aigus dans le canton impliquent l'implantation de transports pré-hospitaliers d'urgence efficaces et bien situés. Ils revêtent une importance stratégique primordiale pour toute la région.

Val-de-Ruz a donc la chance, sur son territoire, de pouvoir compter depuis de nombreuses années sur une compagnie d'ambulances de premier ordre intégrée dans le dispositif cantonal, qui assume avec compétence et un grand professionnalisme les missions qui lui sont confiées.

Une opportunité s'offre maintenant à notre Commune et à celle de Val-de-Travers de reprendre ensemble la compagnie d'Ambulances Roland Sârl et de constituer une nouvelle entité de transports pré-hospitaliers d'urgence.

Lors de la séance du Conseil général du 20 juin prochain, un rapport sera présenté afin de pouvoir concrétiser cet important projet pour les deux grandes vallées du canton. Val-de-Travers fera de même quelques jours plus tard auprès de son Législatif.

Le regroupement des ambulances du Val-de-Travers et des ambulances Roland, sous la gouvernance des deux Communes des vallées, permettra d'unir des ressources et des compétences, de constituer ensemble une entité forte au milieu du canton et de jouer un rôle important au sein du dispositif ambulancier cantonal.

Ainsi, pour la population de Val-de-Ruz, c'est la garantie de continuer de jouir d'un service d'ambulances de grande qualité et de proximité. C'est aussi l'assurance, pour l'État, de disposer de renfort au centre du dispositif ambulancier et, pour RHNe, réparti sur deux sites de soins aigus, de pouvoir compter sur les ressources nécessaires afin d'assumer les transferts inter-hospitaliers.

François Cuhe, conseiller communal

Bénévole à la Fête nationale?

Elle est enfin de retour! La Fête nationale de la Commune organisée le **dimanche 31 juillet 2022** aura à nouveau lieu, comme la dernière édition en 2019, sur le site d'Évolgia à Cernier.

La manifestation nécessite l'engagement d'un grand nombre de bénévoles œuvrant en faveur des sociétés locales ou associations villageoises, auxquelles le bénéfice des ventes de boissons et de nourriture revient en fonction du nombre d'heures réalisées. De son côté, la Commune assume les charges d'organisation.

Saisissez cette opportunité de vivre cette fête de l'intérieur, inscrivez-vous en ligne sur le site internet communal et contribuez à faire vivre les sociétés locales ou associations villageoises.

Le programme de cette fête, qui se veut familiale et sympathique, sera dévoilé début juillet 2022.

Séance d'information publique

Le Conseil communal a l'avantage de présenter à la population les lignes directrices retenues et développées dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement de Val-de-Ruz, découlant du travail de fond réalisé entre 2019 et 2021.

Cette séance d'information aura lieu le **mardi 21 juin 2022 à 19h30**, à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Le travail d'affectation «à la parcelle» étant actuellement en cours, il sera présenté ultérieurement à la population.

ÉcoPouce, le covoiturage à vivre

Depuis le 21 mai 2022, le dispositif de covoiturage ÉcoPouce, qui relie Villiers à Saint-Imier via Le Pâquier, est officiellement en service.

Pour que le système fonctionne, il faut que le plus de personnes possible s'y inscrivent et téléchargent l'application sur leur smartphone – surtout des automobilistes!

Il n'y a pas à hésiter: pour tous ceux qui parcourent, même occasionnellement, la route des Pontins, rendez-vous sur le site internet: www.ecopouce.ch.

La démarche ne coûte rien, bien au contraire. Un panier du terroir est régulièrement tiré au sort parmi les personnes inscrites. L'important est ensuite de bien activer l'application lorsqu'on roule sur le tronçon concerné.

Un été solidaire et écologique grâce à ÉcoPouce.



Conseil communal

Lors de sa séance du 1^{er} juin 2022, le Conseil communal a défini la composition de son bureau pour la période législative 2022-2023 de la manière suivante:

Président	Jean-Claude Brechbühler
Vice-président	Yvan Ryser
Secrétaire	Daniel Geiser
Secrétaire-adjoint	François Cuhe
Membre	Roby Tschopp

La répartition des dicastères et celle des délégations demeurent inchangées.

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le **lundi 20 juin 2022 à 18h30** à La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2022
3. Communications du président
4. Rapports d'activités des différentes commissions et des délégués
5. Nomination du bureau
6. Nomination d'un membre à la Commission des aménagements urbains en remplacement de Françoise Ott, démissionnaire
7. Nomination d'un membre à la Commission des agrégations et naturalisations, en remplacement de Françoise Ott, démissionnaire
8. Nomination d'un membre à la Commission des règlements, dès le 1^{er} juillet 2022, en remplacement de Jan Villat, démissionnaire
9. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal de SIVAMO, dès le 1^{er} juillet 2022, en remplacement de Jan Villat, démissionnaire
10. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier, dès le 1^{er} juillet 2022, en remplacement de Jan Villat, démissionnaire
11. Comptes et gestion 2021
12. Création de l'entité «Ambulances des vallées neuchâteloises»
13. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 215'000 pour la réhabilitation de la salle des Pas perdus aux Hauts-Geneveys
14. Rapport d'information concernant la modification partielle de minime importance du plan d'aménagement local de Cernier, secteur «Le Seu»
15. Motions et propositions
16. Résolutions, interpellations et questions
17. Communications du Conseil communal

Anniversaires et jubilés L'école en fête

Fêtent en juin 2022:

Noces de diamant (60 ans)

- Beltrame Nadine et Silvano, à Fontainemelon.

Noces d'or (50 ans)

- Bigler Monique et Edgar, à Cernier;
- Erard Marie-Thérèse et Jean-Michel, à Savagnier;
- Häring Madeleine et Jean-Pierre, à Chézard-Saint-Martin;
- Isch Marie-Josée et Jean-Claude, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Junod Marina et Rémy, au Pâquier;
- Parel Marta et Gilbert, à Chézard-Saint-Martin;
- Rochat Pierrette et Clément, à Fontaines;
- Schüpbach Josiane et Charles, à Coffrane.

90 ans

- Deferr Marcelle, à Cernier;
- Guenat Oriette, à Dombresson.

Documents d'identité

À l'approche des vacances estivales, il est recommandé de contrôler la validité des documents d'identité. D'ordinaire, le délai officiel de délivrance étant de dix jours ouvrables, il est indispensable de s'y prendre suffisamment tôt. Chaque personne pour laquelle une demande est établie doit être présente, munie d'une photographie récente et de l'ancien document périmé.

Le contrôle des habitants à Cernier est compétent pour les demandes de cartes d'identité. En revanche, les demandes de passeport ne sont possibles qu'au bureau des documents d'identité, rue de Tivoli 22, à Neuchâtel, sur rendez-vous au 032 889 08 89.

Bon à savoir: la forte demande actuelle en documents d'identité suisses induit un temps d'attente exceptionnellement long pour obtenir un rendez-vous pour un passeport.

Pour les enfants mineurs dont les parents sont détenteurs de l'autorité parentale conjointe, mais ne vivant pas dans le même ménage, la présence des deux parents ou la présentation d'une procuration du parent absent est requise.

Le contrôle des habitants est à disposition pour tout renseignement au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

- Boudevilliers, 25 juin dès 11h00 dans la cour du collège (chants puis restauration);
- Cernier, 24 juin dès 17h30: exposition d'épouvantails, chants, bar et Food truck dans la cour du collège primaire;
- Chézard-Saint-Martin, 30 juin, 17h30-18h30: inauguration et jeux dans la cour, 19h00: flashmob place du Boveret. Stands de l'association de parents «La Récré» avec boissons et nourriture sur place;
- Coffrane, 24 juin dès 18h00: fête de jeunesse au collège. Exposition: «Jardin et oiseaux», chants et repas;
- Dombresson, 30 juin: expositions artistiques dans les classes ouvertes de 18h00 à 20h00. Stand de l'Association des parents dans la cour d'école;
- Fontainemelon, 23 juin à partir de 17h30 à la place de jeux: inauguration du canapé forestier et popcorn sur le feu, exposition des élèves sur le thème «Nature», chants à 19h00. Possibilité de se restaurer sur place aux stands de l'association Coups d'Pousses et des enseignants;
- Fontaines, 24 juin dès 18h00 au collège primaire;
- La Côtère, 25 juin de 14h00 à 18h00 dans la cour de l'ancien collège et dans le terrain autour de la place de jeux;
- Le Pâquier, 1^{er} juillet dès 10h30 en classe pour la présentation des activités réalisées lors du camp et 11h30 pour une grillade à la place de jeux ou salle des Corbins en cas de pluie;
- Les Geneveys-sur-Coffrane, 25 juin dès 15h00 au collège du Lynx;
- Les Hauts-Geneveys, 17 juin dès 18h00 dans la cour du collège;
- Montmollin, 25 juin à 18h30 dans la cour d'école;
- Savagnier, 29 juin dès 17h00: balade dans les environs du collège sur le thème «Nature et Découvertes». 19h00: chants d'ensemble suivis d'un repas au collège.



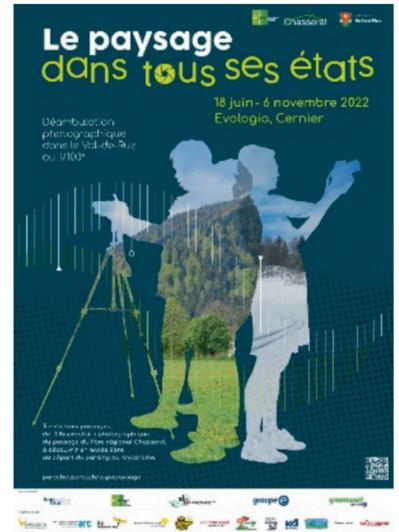
Magic Pass & forfait ski

Cette année encore, la Commune est heureuse de contribuer à promouvoir le ski auprès de sa population et également à soutenir les deux stations et les sociétés de téléski Les Bugnenets-Savagnières SA et Le Crêt-du-Puy SA.

Magic Pass: la Commune maintient une subvention de CHF 60 par abonnement pour les enfants et les étudiants ayant leur domicile légal à Val-de-Ruz. Autres informations sur www.magicpass.ch.

Forfait neuf jours de ski dans la région: le formulaire de commande sera disponible à partir du mois d'août 2022.

Grandeur nature



Dès le **samedi 18 juin 2022** à Évolgia, jour de l'inauguration officielle à laquelle toute la population est conviée, une surface de 18'000 m² sera animée d'une immense exposition photographique, entièrement gratuite, accessible en tout temps jusqu'au 7 novembre 2022.

Consistant en une maquette végétalisée géante représentant le Val-de-Ruz à l'échelle 1:100, l'exposition «Le paysage dans tous ses états» fait apparaître l'ensemble des réseaux de paysages imprimés sur bois en grand format. Elle présente le résultat du travail réalisé sur le terrain, saison après saison, par les parrains et marraines de l'Observatoire photographique du paysage, lancé en 2017 par l'association Parc régional Chasseral.

Par cet arrêt sur image, l'installation consolide la voie suivie dans la préservation des franges urbaines ainsi que la mise en valeur des voies historiques et s'inscrit dans la continuité des mesures mises en œuvre au titre d'écoterritoire.

«Le paysage dans tous ses états»: exposition photos grandeur nature à découvrir en tout temps, en accès libre. Plus d'infos sous: parchasseral.ch/expopaysage.

